FORFAIT FORMATION PERMIS B Boîte Manuelle / Boîte Automatique :

Après Annulation du permis

Tarif en vigueur au 01/11/2026

Valable un mois à date de remise du présent document soit jusqu'au :

PARTIE ADMINISTRATIVE : 205€

Entraînez-vous avec Pass ROUSSEAU

L'EXAMEN du code DE LA ROUTE est RÉUSSI OU REMBOURSÉ

FRAIS ADMINISTRATIFS : 50 Euros

- Constitution du dossier élève

FRAIS DOSSIER ANTS : 30 Euros

- Enregistrement du dossier en ligne et suivi ANTS.

FORMATION CODE : 125 Euros

- Accès en ligne 7j/7 et 24h/24 en espace personnel
  Disponible 6 mois renouvelable
- Cours de code en salle avec le moniteur le 2e et 4e samedi (sauf jour férié, Pont et Congés) jusqu'à obtention du code
- Livre de code

LA PRESENTATION À L'EXAMEN DE CODE N'EST PAS COMPRISE,
L'inscription se fait directement par l'élève sur le site de son choix

➢ **E-PHOTO avec Code Rousseau au bureau : 07€ (option)**

PARTIE PRATIQUE (Conduite) : (520 €)

- 1 Devis Personnalisé EN VOITURE obligatoire (Évaluation) (70 €)
- 1 Pack suivi numérique (30 €)
- 5 heures de conduite individuelles (5 x 70 = 350 €)
- 1 Accompagnement à l'examen pratique (70 €).

TARIFS ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES :

- 1 heure conduite supplémentaire (au-delà de h) formule accélérée : 70 €

MODALITE DE PAIEMENT : T O T A L : 2 0 5 € + + + = €

☐ **1 SEUL** RÈGLEMENT pour la totalité
☐ **1 e** RÈGLEMENT : (ex : le Forfait Frais Administratifs + Code……(+ la E-Photo) :
☐ L E S AUTRES RÈGLEMENTS EN……. FOIS soit……€ /mois (3 fois maximum)

1er chèque encaissé à la **constitution** du dossier le :
Les suivants encaissés le..... de chaque mois.

Le départ et la fin de la leçon de conduite se font au bureau ou les trajets pour récupérer l'élève ou revenir au bureau sont inclus dans l'heure de conduite.

NB : le non-respect de l'échéancier de paiement ci-dessus entraîne la suspension de la formation. L'élève doit avoir soldé l'intégralité de son compte avant sa présentation à l'examen du permis de conduire. À défaut, l'auto-école se réserve le droit de ne pas accompagner l'élève le jour de l'examen tant que la situation n'est pas régularisée.

Bon pour accord du présent tarif, (écrire) :

En date du :

Nom et Prénom de l'élève :

Les frais administratifs couvrent la création et le suivi du dossier de l'élève pendant toute sa formation, ainsi que les démarches auprès des services administratifs et de Code Rousseau (hors démarches ANTS)

En cas de litige entre le Client et l'entreprise, ceux-ci s'efforceront de le résoudre à l'amiable (le Client adressera une réclamation écrite auprès du professionnel ou, le cas échéant, auprès du Service Relations Clientèle du professionnel).
A défaut d'accord amiable ou en l'absence de réponse du professionnel dans un délai raisonnable d'un (1) mois, le Client consommateur au sens de l'article L.612-2 du code de la consommation a la possibilité de saisir gratuitement, si un désaccord subsiste, le médiateur compétent inscrit sur la liste des médiateurs établie par la Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation en application de l'article L.615-1 du code de la consommation, à savoir :
La Société Médiation Professionnelle - http://www.mediateur-consommation-smp.fr - Alteritae 5 rue Salvaing 12000 Rodez.